



**HAL**  
open science

# Les théories des cycles et les perspectives de la fécondité en France

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Les théories des cycles et les perspectives de la fécondité en France. Jacqueline HECHT, Christophe BERGOUIGNAN, France PRIOUX, Chantal BLAYO et Alain PARANT. Fécondité: représentation, causalité et prospective, CUDEP, pp.68-83, 2017. halshs-01428965

**HAL Id: halshs-01428965**

**<https://shs.hal.science/halshs-01428965v1>**

Submitted on 6 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les théories des cycles et les perspectives de la fécondité en France**

---

**Gérard-François DUMONT**

Université de Paris-Sorbonne

La question de l'existence de cycles dans la réalité démographique peut être considérée comme ancienne. En effet, l'économie rurale, qui a été dominante en France jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, enregistre chaque année, et selon les régions, des productions largement dépendantes des évolutions climatiques saisonnières. Les variations météorologiques qui s'exercent sur ce type d'économie ont des effets directs et indirects sur l'évolution de la fécondité<sup>37</sup> qui est, en conséquence, d'une nature que nous pouvons dénommer climato-cyclique. Toutefois, dans sa vision relativement optimiste sur l'évolution des ressources mais pessimiste sur celle de la population, Malthus écarte l'idée de cycle pour se placer dans une logique de la fécondité s'expliquant par la nature humaine. Cette logique a-t-elle été validée par l'évolution passée ou par l'évolution plus récente ? Dans ce cas, l'approche d'une fécondité soumise à des cycles serait à écarter. Puis, à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la question de l'existence de cycles est approfondie en matière économique : y a-t-il des enseignements à tirer des travaux des économistes comme Kondratieff ? Après la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte historiquement nouveau de pays du Nord en période post-transitionnelle, l'évolution de la fécondité interroge des chercheurs et donne lieu à la théorie des cycles d'Easterlin, formulée dans les années 1970. Plus de trente ans après son énoncé, cette théorie a-t-elle été vérifiée dans le cas de la France ?

### **1. Des siècles de fécondité climato-cyclique**

Dans l'économie rurale de la France des siècles antérieurs à la révolution industrielle, la fécondité dépend d'abord de l'âge de la femme au premier mariage et de l'intensité du célibat féminin. La France est en effet une société où les rapports sexuels ne sont socialement acceptés qu'à partir du moment où la femme est mariée. La discipline conjugale, prônée par l'Église et obtenue, entre autres, par une valorisation de la virginité, réduit notablement les naissances hors mariage, dites alors illégitimes, qui, vers 1700, représentent seulement 1 % des naissances totales.

Les autres déterminants directs de la fécondité sont le nombre de grossesses successives, la durée des périodes d'allaitement et, selon des coutumes variables, des temps interdits de rapports sexuels. La fécondité dépend aussi du souci de compenser les faibles taux de survie dus à l'importance des mortalités infantile, infanto-adolescente et maternelle.

---

<sup>37</sup> Et, bien évidemment, aussi sur la mort.

L'âge au premier mariage de la femme se modifie en fonction des circonstances<sup>38</sup>. Il varie en réagissant aux crises, et notamment aux crises de subsistance. Aussi la fécondité est-elle notamment rythmée par les évolutions économiques. Quand la production faiblit, pour quelque raison que ce soit, les mariages sont retardés, puisque les moyens de subsistance manquent pour fonder une nouvelle famille. La proportion de femmes célibataires s'établit, selon les régions et les époques, entre 10 et 25 %, voire même 30 % temporairement ou pour une couche sociale donnée, ce qui diminue dans une proportion plus ou moins semblable les naissances. En outre, chez les couples mariés, la fécondité s'amointrit puisque la fertilité faiblit sous l'effet d'une alimentation plus pauvre et moins diversifiée. Ensuite, si les récoltes agricoles deviennent meilleures, l'économie se porte mieux. Les mariages peuvent s'organiser et la fertilité est améliorée par de meilleures conditions nutritives.

Autre exemple, après une surmortalité aiguë due à des épidémies ou à des famines, on peut reconstituer des foyers avec ceux qui ont survécu, et qui peuvent maintenant se marier. Ceci est d'autant plus aisé que ce système dispose d'un stock de célibataires important, « mobilisable » à l'occasion. Ainsi, les graves crises démographiques, résultant par exemple des pestes, peuvent être généralement résorbées après une seule génération, soit en une trentaine d'années.

Les variations climatiques engendrent plutôt des cycles courts dans la fécondité, tandis que les épidémies, lorsqu'elles durent plusieurs années, enclenchent des cycles longs.

À compter de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, tout un ensemble de progrès diminuent progressivement les contraintes climato-cycliques : aménagements agricoles, facilités accrues de circulation, innovation en matière de capacité de stockage, les bonnes années, de la production agricole pour pallier les mauvaises années. La société industrielle naît, parallèlement à la transition démographique, même si cette dernière prend une forme tout à fait particulière en France.

Dans ce contexte, des inquiétudes demeurent et la question de la pauvreté suscite la thèse de Malthus (1766-1834) qui écarte toute idée de cycle, mais s'inquiète des risques d'une fécondité naturelle non raisonnée.

## **2. Malthus hors de toute approche cyclique**

Pour comprendre la pensée de Malthus, il faut rappeler le contexte historique. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, diverses mesures sont prises pour redonner une efficacité à la loi des pauvres instituée en 1601 par la reine Elisabeth, dont une allocation aux indigents, indexée sur le prix du pain. La charité privée est remplacée par une obligation pour le riche et un droit pour le pauvre. L'augmentation régulière du coût de cette législation, passant d'un million de livres en 1770 à quarante en 1800, suscite des interrogations. En particulier, des auteurs pensent que la subvention aux pauvres développe la pauvreté car elle n'encourage pas à surmonter la misère.

---

<sup>38</sup> Cf. Dupâquier, Jacques, « La France avant la transition démographique », dans : Bardet, Jean-Pierre, Dupâquier, Jacques (direction), *Histoire des populations de l'Europe*, tome 1 : *Des origines aux prémices de la révolution démographique*, Paris, Fayard, 1997.

S'inscrivant dans cette veine, Malthus publie en 1798, sans nom d'auteur, un *Essai sur le principe de population*. Ses seize premières pages forment l'exposé théorique dont le succès fera de la doctrine de Malthus une vision très présente dans la littérature, la plupart des auteurs du XIX<sup>ème</sup> siècle, puis nombre de ceux du XX<sup>ème</sup>, étant « hantés par la loi de Malthus ». Ce dernier écrit : « Je pense pouvoir poser franchement deux postulats : premièrement, que la nourriture est nécessaire à l'existence de l'homme ; deuxièmement, que la passion réciproque entre les sexes est une nécessité et restera à peu près ce qu'elle est à présent ». Compte tenu de ce que Malthus appelle « ces lois permanentes de notre nature », il en tire son principe en écrivant : « Je dis que le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir de la terre de produire la subsistance de l'homme ». « Si elle n'est pas freinée, la population s'accroît en progression géométrique. Les subsistances ne s'accroissent qu'en progression arithmétique [...] Les effets de ces deux pouvoirs inégaux doivent être maintenus en équilibre par le moyen de cette loi de notre nature qui fait de la nourriture une nécessité vitale pour l'homme. »<sup>39</sup>

L'homme ne peut s'exclure d'une réalité naturelle : il lui faut manger pour vivre. Or, son instinct sexuel le conduit à augmenter les effectifs des générations au-delà du niveau des subsistances disponibles pour la nourriture. Mais l'homme bénéficie sur les autres espèces d'un avantage, car il peut utiliser sa raison pour pallier les menaces de la loi de population, même si la raison ne peut annihiler la nécessité de respecter des limites. En particulier, Malthus souligne le rôle de la nuptialité comme mécanisme régulateur. Le retard des mariages, dans la mesure où la fécondité opère essentiellement dans le mariage, permet d'améliorer l'adéquation entre la nourriture et la population : la loi de population suggère d'adapter la nuptialité aux subsistances.

Dans la deuxième édition de 1803, Malthus reformule le principe sans hésiter à le clarifier par l'énoncé de chiffres : « Prenant la population du monde avec un effectif quelconque, mille millions par exemple, l'espèce humaine s'accroîtrait comme la progression 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, etc., et les subsistances comme 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc. En deux siècles un quart, le rapport des populations aux moyens de subsistance serait de 512 à 10 ; en trois siècles, de 4 096 à 13 ; et en deux mille années, l'écart serait pratiquement incalculable, bien que la production, pendant ce temps, se fût accrue dans d'immenses proportions »<sup>40</sup>.

Depuis 1798, cette théorie de Malthus ne s'est guère trouvée validée en France. Selon ce dernier, les subsistances n'auraient pu augmenter dans l'Hexagone que de 1 400 % entre 1820 et 1996, la borne 1820 correspondant à la date à partir de laquelle des statistiques établies selon une méthode semblable sur longue durée ont été produites<sup>41</sup>. Or ces statistiques indiquent que, malgré des périodes de récession dues aux guerres ou aux crises économiques, le PIB<sup>42</sup> de la France (métropole) de 1996<sup>43</sup> est supérieur de 3 040 % à celui de 1820, soit une

---

<sup>39</sup> Malthus, Thomas Robert, *Essai sur le principe de population*, 1798. Avant-propos de Jacques Dupâquier, Paris, réédition Ined, 1980, p. 25.

<sup>40</sup> Malthus, *Essai sur le principe de population*, 1803, réédition, Paris, Denoël-Gauthier, 1963, p. 20.

<sup>41</sup> Maddison, Angus, *L'économie mondiale : statistiques historiques*, Paris, OCDE, 2003.

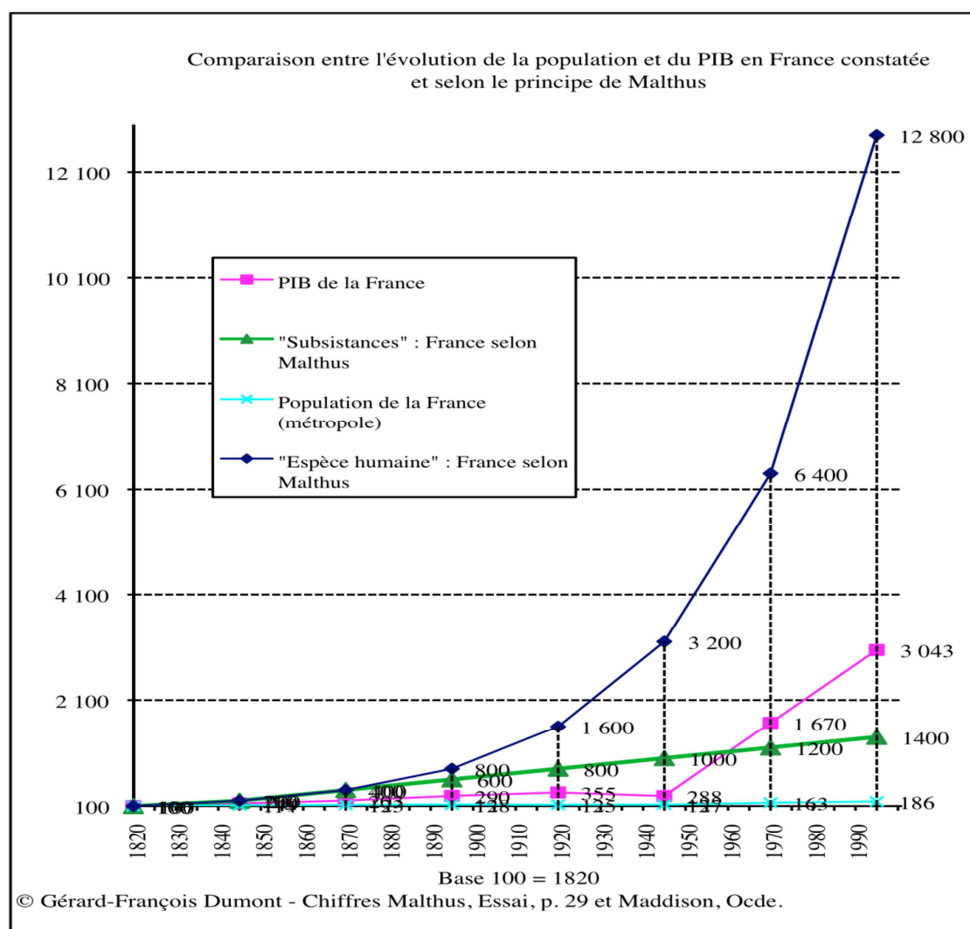
<sup>42</sup> Calculé en dollars internationaux Geary-Khamis de 1990.

multiplication par 30 (figure 1). Pendant le même temps, la population s'est accrue de 90 %. Elle aurait dû croître, selon la progression géométrique du principe de population, de 12 800 %, ce qui aurait conduit à des famines dès la troisième génération.

En réalité, la théorie de Malthus ne s'applique pas, tout particulièrement dans le cas de la France, car elle méconnaît une évolution de la fécondité qu'elle ne prend aucunement en compte. En effet, la fécondité a commencé de s'abaisser en France dès la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, puis a suivi un cheminement singulier. Son évolution réelle s'est donc déroulée d'une façon fortement différente de ce qu'envisageait le « principe de population ».

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la question des cycles fait l'objet de divers travaux d'économistes. Ces derniers peuvent-ils éclairer la connaissance d'éventuels cycles de la fécondité ?

FIGURE 1 : COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION CONSTATÉE DE LA POPULATION ET DU PIB EN FRANCE ET SELON LE PRINCIPE DE MALTHUS



<sup>43</sup> Nous prenons cette année de référence en considérant comme unité d'œuvre des progressions arithmétiques de Malthus des périodes de 25 ans.

### 3. Les théories cycliques

On sait que la machine économique tourne à des vitesses variables selon les périodes. Il pourrait en être de même de la « machine démographique », qui se calerait sur la machine économique. D'où l'intérêt d'examiner les théories des cycles économiques pour repérer d'éventuelles analogies pouvant mettre en lumière des cycles démographiques. Rappelons que, selon diverses thèses économiques, les cycles sont des mouvements plus ou moins réguliers d'accélération et de ralentissement de l'activité économique. Ils se distinguent selon leur durée.

#### 3.1. Le cycle court ou Kitchin

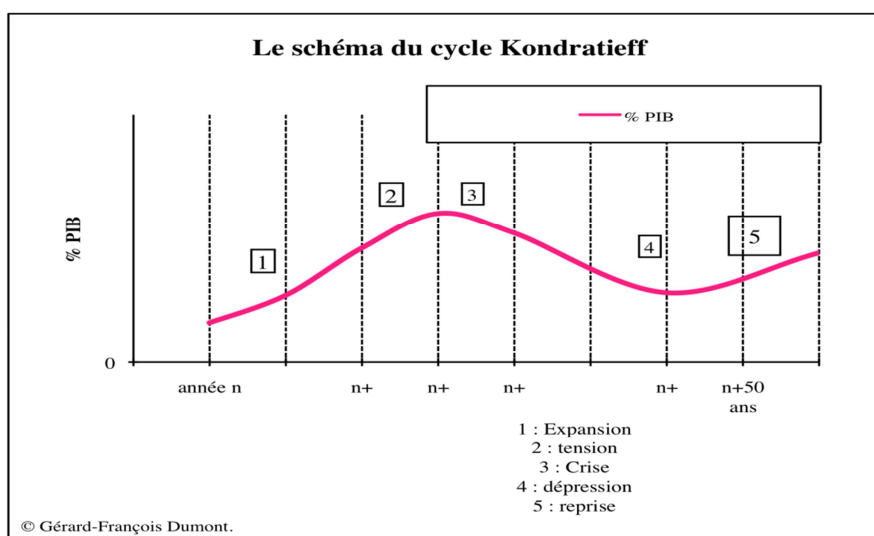
Proposé en 1923 par Joseph Kitchin (1861-1932)<sup>44</sup>, il s'étend sur trois ou quatre ans. Il se traduit par des phases de stockage et de déstockage de produits finis. Aux États-Unis, il serait pratiquement ?? remplacé par le cycle électoral présidentiel.

Le cycle dit des affaires, généralement d'une durée de 7 à 10 ans, se réfère aux travaux du Français Clément Juglar (1819-1905)<sup>45</sup>. Dans un même système technique, l'amélioration et l'extension de l'appareil de production engendrent une phase d'expansion, qui est suivie dans la période suivante d'une phase inverse.

#### 3.2. Le cycle Kondratieff

Présenté pour la première fois en 1925 dans une étude intitulée *Les grands cycles de la conjoncture* par Nicokaï D. Kondratieff<sup>46</sup>, il est le plus réputé. Ce dernier plaide pour l'existence de longs cycles d'une durée de 45 à 50 ans qu'il distingue en cinq phases successives : expansion, tension, crise, dépression et reprise (figure 2).

FIGURE 2 : LE SCHÉMA DU CYCLE KONDRATIEFF



<sup>44</sup> Kitchin, Joseph, « Cycles et tendances des variables économiques » (1923), *Revue française d'économie*, volume IX, 3, été, p. 207-217.

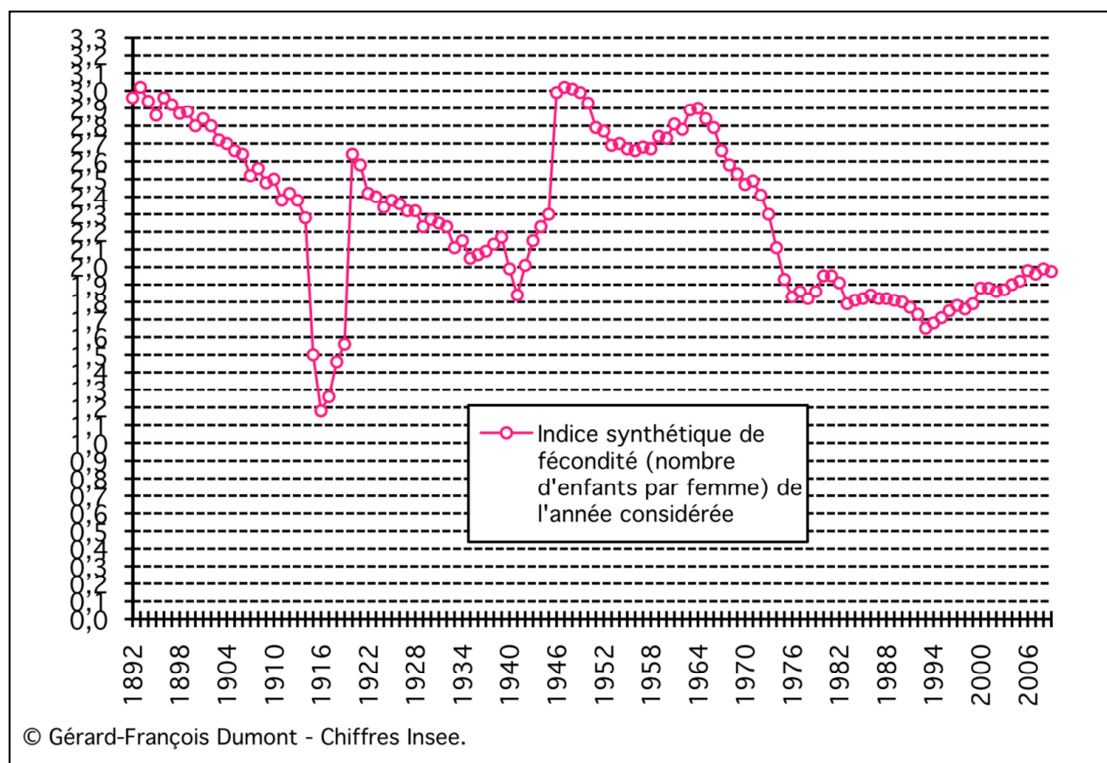
<sup>45</sup> Juglar, Clément, *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis*, Paris, Guillaumin, 1982.

<sup>46</sup> Cf. notamment Tonglet, Benoît, « Les cycles Kondratieff : une philosophie critique », *Innovations*, 1/2004, n° 19, p. 9-36.

Un mécanisme analogue peut-il s’imaginer en démographie avec une semblable succession de phases dans l’évolution de la fécondité ou de la natalité ?

Pour répondre à cette interrogation, examinons l’évolution de la fécondité en France (métropole) de 1892 à 2009 et celle du taux de natalité depuis 1901, en nous demandant si transparait une logique cyclique. La fécondité en France connaît effectivement des mouvements de fortes amplitudes (figure 3). Mais ces mouvements se caractérisent par un calendrier non prévisible : ils dépendent moins des comportements choisis par les femmes et les couples que d’événements géopolitiques. Ainsi, les fortes baisses de la fécondité sont dues aux deux guerres mondiales, dont les causes et les durées relèvent davantage de choix géopolitiques, voire idéologiques, que de facteurs économiques. De même, les deux temps de reprise de la fécondité se constatent lorsque les couples peuvent se former ou se reformer, une fois la guerre terminée, après le retour des survivants du front en 1914, après le retour des prisonniers ou des enrôlés dans le service du travail obligatoire en Allemagne en 1939-1945. Quant à la baisse de fécondité des années 1892 à 1910, elle peut se justifier par l’adoption de comportements de fécondité à des taux de survie notamment améliorés.

FIGURE 3 : LA FÉCONDITÉ EN FRANCE (MÉTROPOLE) DEPUIS 1892

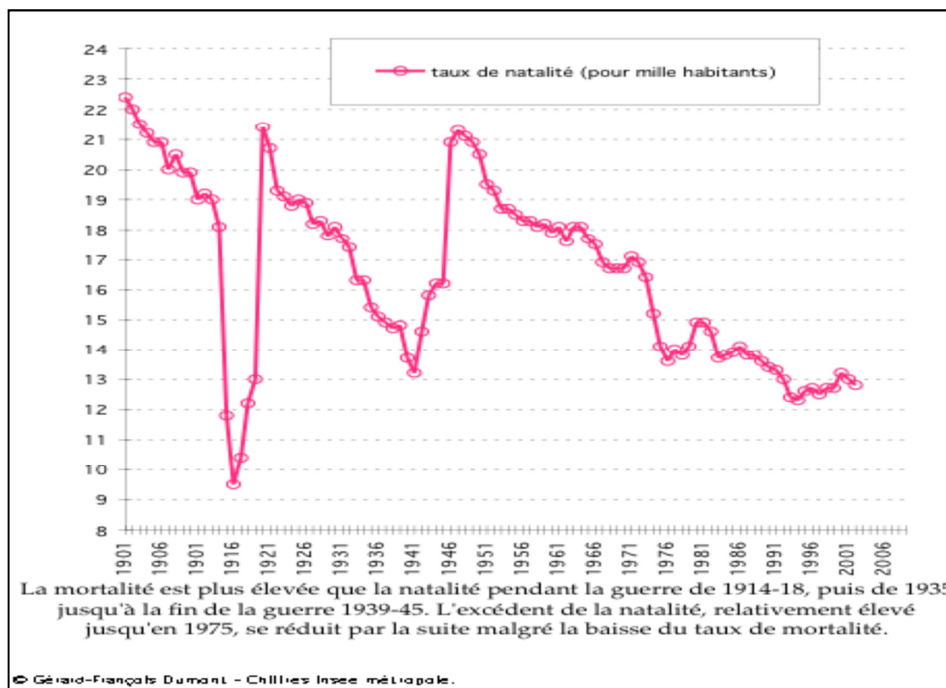


L’élément original est le maintien d’une fécondité relativement élevée pendant près d’un quart de siècle après 1945. Après une période de baisse, la remontée moyenne de la fécondité après 1993 tient notamment à deux facteurs démographiques qui n’ont rien d’un caractère cyclique : la composition par âge d’apports migratoires plus nombreux ; un changement de comportement dont les effets quantitatifs ne peuvent que se heurter à un

plafond biologique<sup>47</sup> : la hausse de l'âge moyen à la maternité. Bref, si la théorie des cycles de Kondratieff s'applique à la fécondité, la fécondité de la France devrait s'approcher d'un schéma cyclique qui n'apparaît nullement.

Il en est de même pour l'évolution du taux de natalité, dont le profil n'est pas fondamentalement différent de la courbe de la fécondité. Toutefois, outre les diminutions dues aux guerres, le taux de natalité se caractérise par une évolution moyenne à la baisse depuis les années 1950, avec seulement quelques petites remontées non durables. Ce phénomène s'explique, au numérateur, par la poursuite de l'abaissement des mortalités infantile, infanto-adolescente et maternelle, qui justifient des comportements de fécondité abaissés, et, au dénominateur, par un nombre d'habitants en outre stimulé par l'augmentation des taux de survie des personnes âgées. Ne se discerne donc aucun schéma cyclique à la Kondratieff dans l'évolution examinée, pendant une durée plus que séculaire, de la fécondité et de la natalité.

FIGURE 4 : LE TAUX DE NATALITÉ EN FRANCE DEPUIS 1901



Puisque les théories purement économiques des cycles ne nous éclairent guère sur notre questionnement, examinons les théories démographiques.

### 3.3. Une théorie « acti-cyclique » de la fécondité

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'idée de cycle commence à être appliquée à la croissance de la population totale par Pearl et Gini. Puis, en 1949, Cowgill distingue des évolutions cycliques selon les périodes démographiques : régime primitif, cycle s'inscrivant dans la période de transition démographique, cycle de la période post-transitionnelle.

<sup>47</sup> Sauf considérable changement imprévu dans la biologie humaine.



Mais le modèle qui acquiert une grande renommée, dû à l'économiste Richard A. Easterlin<sup>48</sup>, se fonde sur la notion de changement des préférences. Dans cette approche, les préférences, ou les aspirations matérielles des individus et des couples, changent systématiquement au cours du temps. La fécondité dépend du confort relatif des jeunes adultes, selon une théorie liée aux conditions d'activité des générations que nous dénommons « acti-cyclique ».

À l'origine, au début des années 1960, le niveau relativement élevé de la fécondité surprend les observateurs qui s'attendaient à une baisse, comme dans l'entre-deux-guerres. Easterlin, à l'image d'autres économistes ou démographes, est intrigué par le phénomène du *Baby Boom*. Puis, dans les années 1960-1970, la fécondité et les naissances baissent, ce qui est d'autant plus surprenant pour ces dernières puisque c'est au moment où les générations les plus nombreuses, nées au lendemain de la guerre, arrivent en âge d'avoir des enfants. Une explication économique simple ne peut alors être avancée puisque la société les années 1960 est plus prospère. Easterlin<sup>49</sup> suggère alors que le facteur véritablement déterminant pourrait être le poids relatif des populations en âge de se reproduire. Les couples relativement jeunes des années 1950 et 1960 sont nés entre 1930 et 1940, une période marquée par un manque démographique. Ces générations, relativement peu nombreuses, intègrent alors facilement le marché du travail et bénéficient d'un certain bien-être. Leur sentiment de sécurité se concrétise par des enfants plus nombreux, donc une fécondité relativement élevée. Easterlin avance qu'il existe un cycle démographique de la fécondité engendré par l'importance relative des cohortes de jeunes actifs.

De façon plus approfondie, il y a deux composantes essentielles dans cette théorie : l'effet du nombre relatif de jeunes adultes et l'effet des salaires et du chômage.

Easterlin pose déjà que la prospérité économique et sociale d'une cohorte tend à évoluer en sens inverse de la taille relative de cette cohorte, suite à des « mécanismes d'encombrement » qui opèrent à l'intérieur des trois institutions sociales que sont la famille, le système éducatif et surtout le marché du travail. L'entrée d'une grande proportion de jeunes travailleurs sur le marché du travail crée un phénomène d'encombrement qui a pour résultat la détérioration de leurs taux de salaires relatifs, des risques de chômage et une augmentation de la mobilité dans les emplois. Cette relation entre proportion de jeunes travailleurs et conditions de travail peut être exprimée par de simples arguments d'offre et de demande. Quand l'offre des jeunes travailleurs est élevée, il y a une concurrence entre eux pour un nombre limité d'emplois nécessitant des jeunes travailleurs. *A contrario*, durant les périodes de faibles offres, les travailleurs peuvent choisir entre les emplois, accepter seulement ceux offrant des salaires élevés et des opportunités d'avancement. Dès lors, s'il y a une sur-offre

---

<sup>48</sup> Cf. par exemple Cédric Doliger « La fécondité et ses déterminants économiques », *Revue économique*, 5/2008 (vol. 59), p. 955-971 ; Henripin, Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, coll. « Diagnostic », n° 10 ; Easterlin, Richard, *Population, Labor Force and long swings in economic growth*, NY, NBER, 1968 ; Easterlin, Richard, "Does Human Fertility Adjust to the Environment ?", *The American Review*, 61(2), 1971, p. 399-407.

<sup>49</sup> Easterlin, Richard, "Relative economic status and the American Fertility swing", in Sheldon, E.B. (ed.), *Family Economic Behaviour: Problems and Prospects*, Philadelphia, Lippincott, 1973, p. 166-223.

d'un groupe par rapport à un autre, les salaires du groupe en sur-offre tendent à diminuer ou à augmenter moins rapidement par rapport aux salaires du groupe en sous-offre.

Pour rattacher ces effets d'encombrement au comportement de fécondité des jeunes adultes, Easterlin privilégie l'influence du niveau de vie dont jouissent les parents. Il soutient que les déterminants de la fécondité sont les possibilités de gains du couple et leurs aspirations matérielles, leurs socialisations issues de l'environnement familial. Selon lui, le désir d'enfant s'explique par des effets de revenus causés par l'entrée de cohortes de tailles différentes sur le marché du travail. Les individus issus d'une grande cohorte, éprouvant une insertion difficile sur le marché du travail et un niveau de vie moins bon, sont confrontés à la détérioration de leur niveau de vie par rapport à celui de leurs parents. Ainsi, ils feraient un certain nombre d'ajustements en termes de formation des familles et de vie de famille pour satisfaire leurs aspirations matérielles, comme par exemple l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, la réduction du nombre de naissances...

En examinant le cas des États-Unis, Easterlin<sup>50</sup> confirme ses premières hypothèses d'une fécondité cyclique, avec des phases de forte fécondité (*baby-boom*) suivies de phases de faible fécondité (*baby-krach*). Les premières constituent des générations dites « pleines », les secondes des générations « creuses ». Les deux phases s'appellent l'une l'autre : les générations creuses disposent de conditions matérielles d'insertion sur le marché du travail plus favorables, elles peuvent plus facilement supporter la charge d'enfants ; du coup, elles mettent au monde des générations plus importantes, qui se retrouveront en situation inverse, ce qui conduira à un ralentissement de la fécondité. Les générations creuses seraient donc les parents des générations pleines, et inversement. À la phase de faible fécondité, inaugurée au milieu des années 1960, devrait donc succéder un nouveau *baby-boom* dès le milieu des années 1980.

### 3.4. Une théorie non validée

La théorie d'Easterlin connaît un grand succès. En France, dès 1978, elle fait l'objet d'une note d'Henri Leridon<sup>51</sup>, qui réalise un graphique montrant l'évolution de la somme des naissances réduites (terminologie aujourd'hui assimilée à l'indice synthétique, ou conjoncturel, de fécondité) et celle du rapport des effectifs masculins âgés de 35-64 ans à ceux des 15-34 ans. Il en conclut que, en France, « la concordance est bonne sur la période 1946-1947, même si les extrema des deux séries ne coïncident pas exactement ». L'auteur ajoute : « L'aspect le plus piquant de cette théorie est qu'elle laisse entrevoir une possibilité de retournement de la fécondité vers 1980. Puisque à cette date, la structure par âge redevient progressivement favorable aux jeunes ».

---

<sup>50</sup> Dans : *Birth and Fortune. The Impact of Numbers on Personal Welfare*, Basic Books, 1980.

<sup>51</sup> Leridon, Henri, « Fécondité et structures démographiques : une hypothèse sur l'évolution de la fécondité depuis 1940 », *Population*, vol. 33, n° 2, mars-avril 1978, p. 441-447. Cf. aussi Levy, Michel Louis, « Recherches sur la fécondité », *Population et sociétés*, n° 125, juin 1979, dans un texte proposant une synthèse du colloque de Lille de 1979, organisé par l'ancêtre de la Cudep.

Quelques années plus tard, dans la publication qui reprend sa thèse, Jean-Claude Chesnais<sup>52</sup> teste pour dix-huit pays et pour la période 1930-1980 l'hypothèse d'Easterlin. Il en conclut que, pour la France, le résultat d'Easterlin pour la fécondité post-transitionnelle est plutôt bon, mais il reste prudent pour l'avenir : « il est prématuré de conclure à l'existence de cycles et, *a fortiori*, de mécanismes autorégulateurs de la fécondité »<sup>53</sup>.

Nous bénéficions aujourd'hui de davantage de recul pour apprécier la théorie cyclique d'Easterlin. Partons donc des années 1970 et considérons les deux variables entre lesquelles ce dernier croit à une corrélation : la fécondité et le nombre des 35-64 ans pour cent 15-34 ans. Notre recherche portant sur la France (métropole), pays à taux d'emploi féminin élevé, apportons une modification au rapport défini par Easterlin en prenant en compte non seulement les générations masculines, mais aussi les générations féminines.

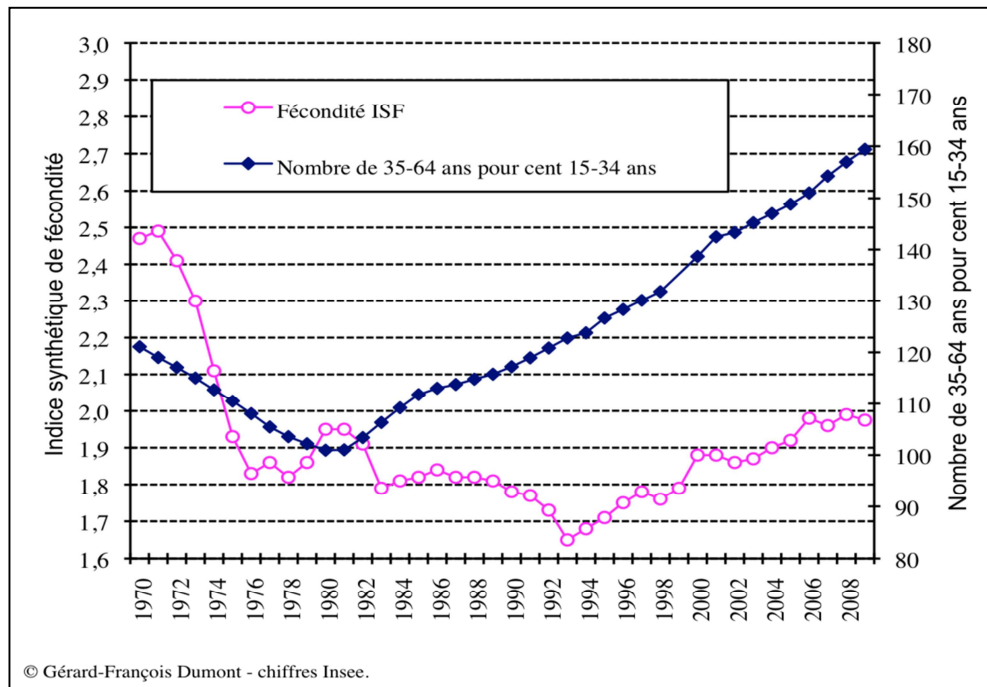
Dans un premier temps, examinons les courbes des deux variables depuis 1970 (figure 5). Une première impression met en évidence une évolution globalement semblable : le nombre de 35-64 ans pour cent 15-34 ans diminue dans les années 1970, puis augmente. Quant à la fécondité, son évolution est plus irrégulière, mais la baisse tendancielle d'une première période semble laisser la place à une reprise tendancielle dans une seconde période. Toutefois, les bornes les plus basses des deux courbes se situent à des moments historiques différents. Celle des 35-64 ans pour cent 15-34 ans atteint son point bas au 1<sup>er</sup> janvier 1980, ce qui est logique puisque, au sein des 35-64 ans, figurent les personnes nées entre 1915 et 1939 appartenant pour partie aux générations peu nombreuses nées pendant la guerre 1914-1918 ou pendant les années 1930. De leur côté, les 15-34 ans du 1<sup>er</sup> janvier 1980 incluent les générations nées entre 1945 et 1959, soit, pour les trois quarts de cette période, des générations relativement nombreuses nées pendant le renouveau démographique. Quant à la fécondité, elle atteint son point le plus bas en 1993. Pendant treize ans, la hausse du nombre de 35-64 ans pour cent 15-34 ans ne s'accompagne ni d'une hausse de la fécondité, ni d'une stagnation, mais d'une baisse. L'approche cyclique d'Easterlin n'est donc pas vérifiée.

---

<sup>52</sup> Chesnais, Jean-Claude, *La transition démographique* (cahier n° 113 de l'Ined), Paris, Puf, 1986, 580 p., chapitre : « La notion de cycle en démographie. La fécondité post-transitionnelle est-elle cyclique ? ».

<sup>53</sup> Chesnais, Jean-Claude, *La transition démographique*, *op. cit.*, p. 209.

FIGURE 5 : ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ ET DU RAPPORT DES EFFECTIFS DE POPULATION ACTIVE POTENTIELLE EN FRANCE (MÉTROPOLE)



Ce que confirme le calcul d'un coefficient de corrélation, très faible (0,0003), entre le nombre de 15-34 ans pour cent 35-64 ans et la fécondité en France.

La réflexion sur l'avenir conduit donc à se référer à d'autres théories, non cycliques. Que propose la littérature ?

#### 4. Les théories non cycliques

Il existe différentes théories, souvent liées entre elles, qui tentent d'expliquer les comportements vis-à-vis de la fécondité. Cinq d'entre elles méritent un résumé : la transition démographique, la théorie du choix rationnel, la théorie de l'aversion du risque, la théorie des valeurs postmatérialistes et la théorie de l'équité entre les sexes.

- La plus connue, qui dérive du travail pionnier d'un français, Adolphe Landry – *La révolution démographique*<sup>54</sup> – est la théorie de la *transition démographique*<sup>55</sup>. Elle considère que les progrès de la médecine et de l'hygiène, résultant du développement socio-économique, comme cela a été le cas dans les pays du Nord, ou de l'importation de techniques médicales, dans les pays du Sud, permettent une considérable réduction de la mortalité et tout particulièrement de trois mortalités (infantile, maternelle et infanto-adolescente). Le taux de survie des enfants augmentant dans de très fortes proportions, les populations ajustent leur fécondité en l'abaissant. La transition démographique est donc une « période de durée (entre 50 et 150 ans environ selon les cas) et

<sup>54</sup> Landry, Adolphe, *La révolution démographique*, Paris, 1934, réédition Ined, 1982.

<sup>55</sup> Selon la formulation de Notestein, F.W., "Population. The Long View", in Schultz, Th. W., *Food for the World*, University of Chicago Press, 1945, p. 36-57.

d'intensité variables (elle multiplie les effectifs de la population de deux à plus de sept), pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité »<sup>56</sup>. Dans l'ensemble, il s'agit moins d'une théorie au sens propre du mot que d'un schéma explicatif fondé sur l'examen des données, décrivant l'évolution du passage d'une société traditionnelle avec un haut niveau de mortalité et de fécondité à une société moderne dans laquelle ces niveaux sont faibles. Le schéma de la transition démographique ne s'applique plus à l'Europe, dont la transition est terminée et qui se trouve en période post-transitionnelle. Sauf que la question est de savoir si le futur sera conforme à la transition démographique ou à la révolution démographique. Autrement dit, s'il sera conforme à la vulgate qui « pose implicitement l'idée d'un équilibre ou d'un quasi-équilibre post-transitionnel »<sup>57</sup> ou, au contraire, si se produira une révolution démographique, signifiant la possibilité d'une fécondité durablement abaissée.

- La théorie du *choix rationnel* se situe dans le cadre de la maximisation des utilités, compte tenu des contraintes budgétaires. Selon celle-ci, les individus (ou les familles) ont un comportement rationnel les conduisant à se fixer comme objectif la meilleure « utilité », ce terme désignant en économie ce qui est favorable à la prospérité de l'individu (ou de la famille). Selon Gary Becker<sup>58</sup>, la décision d'avoir un enfant ou un enfant supplémentaire résulte d'un calcul réfléchi, plus ou moins formulé par les parents. Elle ne peut être prise que si les avantages psychologiques, sociaux et culturels attendus d'un enfant supplémentaire dépassent les coûts économiques escomptés de la naissance et de l'éducation. Une diminution de la fécondité dans un pays peut donc s'expliquer par l'augmentation du prix relatif d'un enfant, par la crainte d'une baisse des revenus des couples. Dans le cas contraire, une hausse de la fécondité peut résulter de la baisse du prix relatif d'un enfant, liée par exemple à des mesures de politique familiale, ou d'une augmentation des revenus des couples, liée par exemple à une période de croissance. En termes économiques, la formulation est la suivante : les changements dans le niveau de fécondité proviennent de ce que la fonction d'utilité des enfants par rapport à d'autres biens de consommation est perçue différemment par les couples.

Cette théorie du choix rationnel s'est trouvée vérifiée lors de diverses périodes historiques dans différents pays. Par exemple, la fécondité a remonté en France dans les années 1940 dans les différentes catégories socioprofessionnelles concomitamment à la mise en place de nouvelles mesures de politique familiale dans ces différentes catégories. Autre exemple, toujours dans l'Hexagone, les naissances de rang trois ou plus ont remonté au tournant des années 1980 après les décisions nouvelles concernant les familles nombreuses prises en 1979. De même, les naissances de rang 2 ont augmenté après la décision prise en 1993 d'attribuer l'allocation parentale d'éducation dès le deuxième enfant. *A contrario*, la fécondité a baissé en France lorsque les mesures ci-dessus ont été minorées ou rapportées. À l'étranger, on peut par exemple la valider par les évolutions démographiques de pays comme

---

<sup>56</sup> Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, 2004.

<sup>57</sup> Parant, Alain, « La révolution démographique selon Adolphe Landry », *Futuribles*, n° 356, octobre 2009.

<sup>58</sup> Becker, Gary, *A Treatise on the Family*, Harvard University Press, 1981.

l'Iran et l'Algérie. La fécondité y a enregistré une forte accélération de sa baisse après le contre-choc pétrolier du milieu des années 1980 qui a minoré les moyens de l'État-providence. Selon cette théorie du choix rationnel, la surfécondité relative de la France de la fin des années 1990 pourrait s'expliquer par la réduction de certains inconvénients dus à un enfant supplémentaire avec l'extension de l'allocation parentale d'éducation au deuxième enfant<sup>59</sup> et par l'amélioration des revenus des couples sous l'effet de la bonne conjoncture économique et de la baisse du chômage pendant la même période.

- Une troisième théorie de la fécondité, celle de *l'aversion du risque*, ajoute une dimension dynamique à la théorie du choix rationnel. Les coûts et les avantages résultant du fait d'avoir des enfants se situent dans une large mesure dans l'avenir et sont en conséquence difficiles à estimer et donc à prévoir lorsque la décision est prise. Le choix de procréer ou non se prend donc dans l'incertitude, et c'est justement l'attitude face à celle-ci qui entraîne la décision, puisque le fait d'avoir un enfant modifie le cours de la vie du couple et dépend donc de la façon dont les parents potentiels voient le futur<sup>60</sup>.

Si les parents potentiels le considèrent comme inquiétant – par exemple, du point de vue de leur emploi ou de leur couple –, ils peuvent éviter de prendre l'engagement que représente un enfant et donc restreindre leur fécondité. Par exemple, le ralentissement de la croissance économique au Japon dans les années 1990 peut avoir renforcé la tendance à la baisse de l'indice de fécondité. Plutôt que d'avoir un premier enfant ou un enfant supplémentaire, les parents consacrent leurs efforts à améliorer leurs perspectives de revenu ou d'emploi (actuel ou futur) par un plus haut niveau d'éducation initial, par de la formation continue ou par davantage de travail. Ce souci d'une formation meilleure face à l'incertitude de l'avenir a été avancé dans le cas de la Suède au début des années 1990<sup>61</sup>. L'affectation exclusive du temps et de l'énergie des individus et des couples à d'autres objectifs que la procréation peut entraîner une réduction substantielle ou au moins un report des naissances.

Autrement dit, selon la théorie de l'aversion du risque, la fécondité dépend non seulement d'un choix formulant une sorte de rapport coûts/avantages comme dans l'analyse de Becker, mais elle est en outre étroitement dépendante de l'attitude et de la confiance en l'avenir. Si l'on accorde de la véracité à cette théorie, il faudrait penser que les États-Unis, qui sont, comme l'Europe, en période post-transitionnelle mais avec une fécondité nettement supérieure<sup>62</sup>, croient à l'idée de progrès qui serait davantage désertée en Europe. La théorie peut aussi être appliquée à la remontée de la fécondité en France à la fin des années 1990, puisque cette évolution s'est constatée dans une période de baisse du chômage et de retour à un regard plus optimiste sur l'avenir. L'opinion publique semblait avoir adhéré à l'argumentation du Premier ministre selon laquelle le chômage allait disparaître dans

---

<sup>59</sup> Cnaf, 2000, numéro spécial consacré à l'Allocation parentale d'éducation, *Recherches et prévisions*, n° 59.

<sup>60</sup> McDonald, P. "Demographic life transitions: an alternative theoretical paradigm", *Health Transition review*, supplément 6, 1996.

<sup>61</sup> Hoem, B., "Entry into motherhood in Sweden : the influence of economic factors on the rise and fall in fertility, 1986-1997", *Demographic Research*, vol. 2, article 4, 2000.

<sup>62</sup> Y compris dans la catégorie des « Blancs non hispaniques ». Cf. Sardon, Jean-Paul, « Évolution récente de la démographie des pays développés », *Population*, n° 4-5, 2000.

quelques années en raison de la prolongation linéaire de la baisse enregistrée en 1998 par rapport à 1997.

- Une quatrième théorie est de nature plus sociologique et cherche surtout à expliquer les faibles fécondités et nuptialités de l'Europe occidentale. Cette théorie des valeurs *postmatérialistes* voit dans « la modification des valeurs » (accomplissement individuel, satisfaction d'une préférence personnelle, libéralisme et libéralisation par rapport aux formes traditionnelles d'autorité) l'élément moteur du déclin du mariage et de la natalité et de l'augmentation des taux de divorce<sup>63</sup>. Suivant cette théorie, également connue sous le terme de théorie de la seconde transition démographique, dans les sociétés européennes occidentales, la valeur des enfants a changé pour deux raisons. D'une part, la qualité l'emporte sur la quantité, analyse qui rejoint d'ailleurs la théorie de la capillarité sociale formulée par Arsène Dumont<sup>64</sup> à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour la France, selon laquelle les parents auraient tendance à vouloir élever le moins possible d'enfants, et de préférence un seul, afin de concentrer leurs investissements éducatifs et ainsi permettre l'ascension sociale de leur enfant. D'autre part, d'autres biens de consommation ou d'équipement, concernant par exemple les loisirs, sont jugés prioritaires par rapport aux enfants. Ces deux facteurs expliqueraient la baisse de la natalité en Europe occidentale.

Cette théorie des valeurs postmatérialistes attache beaucoup d'importance aux comportements de consommation et à l'attitude culturelle de la société notamment face à l'individualisme. Appliquée à la lettre et de façon exclusive, elle signifierait que les valeurs sont différentes entre l'Europe et les États-Unis, dont la fécondité est supérieure de 30 %. Elle signifierait également que l'Irlande ou la France s'attacheraient moins aux valeurs postmatérialistes que l'Allemagne ou l'Autriche. Sans nier l'intérêt de cette approche, il faut souligner la difficulté de mesurer le niveau d'importance donné aux valeurs postmatérialistes selon les pays ou les groupes humains.

- Une cinquième théorie concerne *l'équité entre les sexes*<sup>65</sup>. Elle considère que la cohérence ou l'incohérence entre les niveaux d'équité entre les sexes dans les différents cadres sociaux détermine les indices de fécondité et les différences de fécondité entre les pays développés. Ces sociétés se caractérisent en effet par un déplacement progressif de la situation de rapport entre les sexes. Elles connaissent un modèle « traditionnel » où l'homme apparaissait comme la source essentielle des revenus monétaires de la famille. Cette dernière se fondait sur une distinction claire des rôles selon le sexe : le sexe masculin était concerné par l'emploi rémunéré, le sexe féminin par le travail non rémunéré consistant en l'éducation des enfants et l'accomplissement des travaux domestiques. Ce modèle, dont le fondement est par ailleurs discutable car nombre de femmes avaient des activités professionnelles dans

---

<sup>63</sup> Lesthaeghe, R. et Moors, G., "Living arrangements, socio-economic position and values among young adults: a pattern description of France, West Germany, Belgium and the Netherlands 1999", in D. Coleman (ed.), *Europe's Population in the 1990s*, Oxford University Press, 1996.

<sup>64</sup> Dumont, A., *Dépopulation et civilisation*, 1890. Arsène Dumont désapprouvait le respect implicite de cette théorie.

<sup>65</sup> Chesnais, Jean-Claude "Below-replacement fertility in the European Union : facts and policies, 1960-1977", *Review of population and social policy*, n° 7, 1998 ; McDonald, P. "Gender equity, social institutions and the future of fertility", *Journal of population Research*, vol. 17 (1), 2000.

l'agriculture, dans l'artisanat, dans le commerce et même dans l'industrie, se trouve remplacé par un nouveau modèle d'équité caractérisé par une neutralité de la division du travail vis-à-vis des sexes. Cette évolution, caractérisée par une équivalence croissante des sexes dans des domaines comme l'éducation et l'emploi, n'atteindrait pas le même degré d'équité dans d'autres structures sociales comme la famille, les services aux familles ou les systèmes fiscaux et de prestations sociales. Le niveau de fécondité s'expliquerait par la différenciation entre l'équité entre les sexes dans l'éducation et l'emploi et l'iniquité dans les structures sociales et familiales. Par exemple, selon cette théorie, un niveau élevé d'équité dans les institutions qui concernent les individus, comme l'éducation, combiné avec un faible degré d'équité dans celles qui traitent des personnes comme membres d'une famille, que ce soit la famille elle-même ou les systèmes fiscaux et de prestations sociales, entraîne un indice de fécondité particulièrement bas. Sa valeur sera d'autant plus faible qu'il y aura un niveau élevé d'incohérence du point de vue de l'équité entre les sexes entre les institutions, et que sera forte l'influence de la conception traditionnelle de l'homme soutien de famille sur les pratiques d'emploi, les systèmes fiscaux, les prestations sociales et les familles.

Au regard de cette théorie de l'équité entre les sexes, la surfécondité relative de l'Irlande ou de la France, ou la fécondité moins abaissée en Europe septentrionale qu'en Europe méridionale s'expliquerait par une meilleure cohérence dans l'équité entre les sexes. D'une part, celle-ci serait effective dans l'éducation, comme l'attestent les résultats scolaires des femmes, et même dans l'emploi, comme le montre la féminisation progressive, que l'on peut néanmoins juger lente, de nombreux métiers auparavant exclusivement masculins (avocats, juges, notaires, huissiers...). D'autre part, dans le cadre sociétal, l'équité entre les sexes serait plus forte dans un pays comme la France qu'en Allemagne. Par exemple, l'attitude sociale négative vis-à-vis des femmes ayant des enfants hors mariage serait moindre en France qu'en Allemagne ou en Italie, permettant une meilleure cohérence de l'équité entre les sexes et donc une moins basse fécondité.

Ces théories apportent certes des éléments de réflexion éclairant la question de l'évolution passée de la fécondité, en France plus particulièrement, mais aucune n'offre d'explication unique. Toutes omettent au demeurant deux facteurs du faisceau explicatif de la fécondité, les évolutions migratoires et les évolutions géopolitiques. La fécondité des États-Unis des années 2000 s'explique pourtant en partie par l'immigration hispanique et il est difficile de nier que la fécondité en Angleterre serait plus élevée si la proportion des personnes d'origine pakistanaise y était plus importante parmi les Asiatiques, puisqu'elles ont la fécondité la plus élevée des Asiatiques et notamment une fécondité nettement supérieure à celles des personnes d'origine indienne<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> Chalard, Laurent, Dumont, Gérard-François, « Des statistiques « ethniques » en Angleterre à la situation française », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007.



## Conclusion

En économie, « la théorie du cycle a été à la mode dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle »<sup>67</sup>, notamment parce que le marxisme considérait que les crises étaient inscrites dans le principe même de fonctionnement du système capitaliste, alors que, en réalité, même les économies collectivistes ne sont pas parvenues à organiser une croissance économique régulière, donc sans à-coups. En démographie, les années 1970 et 1980 ont été très fastes à l'approche cyclique avec la théorie d'Easterlin, fondée à l'origine sur des recherches empiriques.

Au XXI<sup>ème</sup> siècle, ces théories cycliques méritent-elles d'être remises à la mode ? Plus le temps passe et plus le recul pour vérifier leur pertinence est grand. Or, notre recherche montre l'impossibilité d'expliquer l'évolution de la fécondité, de la France plus particulièrement, par telle ou telle théorie cyclique.

Une certitude : la fécondité et le taux net de reproduction ont diminué dans le monde ces dernières décennies. Plus précisément, le taux net de reproduction est même devenu inférieur à l'unité pour presque la moitié de la population du monde, *grosso modo* pour cette moitié du monde dont les populations se trouvent en période post-transitionnelle.

En France, où l'abaissement de la fécondité est bien moindre que dans la plupart des pays européens, personne ne peut contester que l'ordre de grandeur de la fécondité depuis le milieu des années 1970 se soit nettement affaïssé par rapport aux années antérieures. En outre, si, comme montré ci-dessus, une partie du niveau relativement élevé de la fécondité en France des années 2005-2009 tient à des facteurs non pérennes, les années futures pourraient connaître une tendance à la baisse.

La question à se poser collectivement est donc la suivante : quels sont les scénarios possibles ? Un abaissement de sa fécondité vers le niveau européen moyen, donc aux environs de 1,5 enfant par femme, une stagnation au niveau des années 2000 autour de 1,9 enfant par femme ou une remontée certaine et durable au seuil de remplacement des générations ? Il convient ensuite de s'interroger sur les conséquences de chaque scénario, afin de déterminer celui qui aurait la préférence du corps social. Ce choix arrêté, il s'agit de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire le scénario privilégié.

Autrement dit, puisque aucune théorie ne sert de fil directeur permettant d'affirmer ce que sera inévitablement le futur, il s'agit de le choisir, de le décider, de le construire.

---

<sup>67</sup> Naudet, Jean-Yves, *Économie politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1991.